

Un atelier pour dépasser les règles



Bruno Marmioli et Xavier Dupont.

© Photo NR

Quelques élus du territoire se sont réunis pour échanger avec Bruno Marmioli, directeur du Conseil en architecture, urbanisme et environnement (CAUE) et de Xavier Dupont, urbaniste. Cette réunion a été organisée à la demande des élus qui ont la charge de rédiger le règlement du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) avec le cabinet Elvia.

Comment rédiger un règlement avec l'inquiétude d'oublier un détail important ou d'en ajouter un qui risque de paralyser le développement de la commune pour les 15 ans à venir ? Tout de suite, Bruno Marmioli est rentré dans le vif du sujet en rappelant « *l'utilité d'un règlement, son avantage mais aussi sa limite. Il faut trouver le savant équilibre entre coercition, incitation et action publique. Il faut garder intact l'esprit du territoire et penser au projet avant d'en établir les règles* ». Les questions des élus ont éclairé le débat d'une façon concrète s'appuyant sur la présentation sur écran abondant en exemples. Comment définir les règles d'harmonies en adéquation avec celles du PLUi ? Comment trouver un juste compromis entre la mise aux normes préconisant l'économie d'énergie du bâti ancien sans défigurer le patrimoine ? « *les règles édictées doivent être au service d'un projet et non le contraire. Elles doivent faire sens, être applicables et justifiées* », explique Xavier Dupont. Un discours que les élus ont eu plaisir à entendre car il rejoint la préoccupation de chacun. A savoir garder sa commune dans son écrin patrimonial tout en lui assurant un avenir qui n'obère pas sa qualité de vie.

